

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 24

Artikel: Nos vieilles chansons
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213122>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

"PUBLICITAS"

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 16 juin 1917 : — Pour nos patois (Eug. Monod). — Nos vieilles chansons (V. F.). — Les chansons populaires (V. F.). — Deux pour une — L'année de la misère (A suivre). — Jean Bougnet au cinéma (J. B.). — Les cas.

POUR NOS PATOIS

II

On dit, et je le crois volontiers, que c'est la Révolution française qui a fait la guerre au patois afin de tuer le régionalisme et unifier plus rapidement la nation. Mais nos pères n'avaient point les mêmes raisons d'en finir avec notre dialecte : ils ont fait comme les oies ; on se lançait dans un chemin nouveau en France et on crut bien faire en suivant le mouvement.

Il est heureux qu'en France toutes les provinces soient demeurées attachées à leur clocher et n'aient pas obéi aveuglément aux intentions de Paris. La Bretagne, la Vendée, la Franche-Comté, la Savoie et d'autres, ont conservé leur patois ; en Provence, grâce à Mistral et à ses disciples, on a sauvé à jamais le dialecte : on l'a élevé à la hauteur d'une langue très vivante. Et les méridionaux, qui, comme d'autres, oublièrent peu à peu leur patois, se sont remis à l'aimer et le « parlent fier » comme le leur demandait le félibre de Maillane.

Une renaissance de nos patois me paraît possible, mais il ne faudrait pas perdre de temps. Il conviendrait, sans aller jusqu'en Provence, de suivre l'exemple des Romanches.

Dans les Grisons, l'allemand fait des progrès constants. Mais les Romanches réagissent ; ils ont obtenu un renfort de l'enseignement de la langue ancestrale dans les écoles primaires et secondaires ; on édite en romanche des manuels scolaires.

Certes, nous ne pouvons demander semblable réforme chez nous.

Les Romanches ont fait davantage. Ils avaient, jusqu'à l'an dernier, trois journaux hebdomadaires ; l'un d'eux, *Il Grischun* a cessé de paraître l'an dernier ; mais la *Fögl d'Engiadin* qui s'imprime à Samaden, est devenue bi-hebdomadaire ; elle est à sa 60^{me} année. La *Gasetta romantscha* se publie à Disentis, chaque jeudi soir depuis 61 ans. Ces deux journaux donnent une importance considérable à la vie locale grisonne ; leurs articles s'occupent de toutes les questions d'actualité et la langue romanche est aussi apte que n'importe quelle autre à exprimer tous les sentiments et toutes les opinions.

Il existe en outre une *Unión dels Grischs* qui réunit tous les Romanches de l'Engadine et qui a de nombreuses sections en Suisse et à l'étranger ; ses recettes atteignent 4 à 5000 francs par an et sa fortune dépasse 18,000 francs. Cette Union publie, outre la *Fögl d'Engiadin*, un almanach intéressant, *Il Chalender ladin*, des ouvrages pour la jeunesse, des poésies, des comédies et drames, etc.

Enfin, les Grisons latins possèdent encore une association plus générale, la *Società reto-romantscha* qui groupe les deux rameaux du

romanche, le ladin et le surselvan. Cette société, qui a un budget de plus de 12,000 francs, s'occupe de l'Idioticon ou glossaire romanche et de la publication des *Annalas* (le volume de 1917 est le 30^e). Ces *Annalas* recueillent les œuvres et les études des poètes, écrivains, savants, historiens, philologues parlant ou écrivant les deux langues romanches.

Excuse-moi, cher *Conteur*, si en voulant plaidier pour nos patois romands, je m'inquiète tout d'abord du romanche. C'est que nos confédérés des Liges nous montrent le chemin à suivre.

Il y a, à Vevey, un Club des patoisants. Rien n'empêcherait, comme tu l'as bien dit, brave *Conteur*, que de tels clubs — qu'on pourrait appeler d'un nom moins anglais ! — se forment un peu partout. On se rassemblerait de temps en temps pour parler le patois, pour s'aider mutuellement à le mieux posséder ; on ferait des recherches dans les vieux écrits, on inviterait des vieux pour les entendre.

Une ou deux fois par année ces sociétés feraient des excursions dans les diverses régions du canton, dans les campagnes et les montagnes surtout ; on organiserait une « partie familiale » — d'autres disent « familière », — disons un *coterd*, où les habitants de l'endroit seraient invités. On y entendrait des discours, des lectures, des récitations, des chansons en patois — et je suis sûr que, voyant quel intérêt on porte au dialecte, bien des Vaudois et Vaudoises se remettraient à parler le patois. Ce serait là une propagande utile et patriotique. De nouvelles sociétés ne tarderaient pas à se constituer dans le pays ; viendrait ensuite une association vaudoise, puis romande ; on aurait des fonds ; on publierait des annales qui mettraient au jour peu à peu les trésors patois dont la nomenclature se trouve dans la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, de L. Gauthat et J. Jeanjaquet.

La grande association pourrait et devrait avoir d'autres organes et, en tout premier lieu, le *Conteur vaudois*, qui deviendrait sa propriété — s'il y consent !

D'aucuns penseront que j'aligne mes projets avec autant de facilité qu'on enfle des perles, mais que ça n'est pas plus solide que des noix aguilées sur une herclure !

Si l'humanité avait toujours été sceptique, pessimiste et inerte, nous en serions encore au règne d'Adam ou d'Eve.

Je suis certain qu'il y a bien dans le canton de Vaud encore cinq mille personnes plus ou moins cultivées parlant le patois. Avec cette phalange, on peut commencer une campagne.

La lutte en faveur du patois sera rendue plus facile encore quand nous posséderons le Glossaire, en préparation ; il éveillera l'intérêt pour la langue du passé ; il sera comme un riche bahut où l'on retrouvera les tournures de phrases et les mots oubliés ; on le lira comme on relit de vieilles lettres d'amour.

Honorons le patois. Parlons le patois, en pu-

blic, sans nous gêner ; ne ridiculisons pas ceux qui s'en servent tout naturellement. Aimer le patois, c'est aimer mieux sa terre natale. Cultiver le patois, c'est sacrifier moins sur l'autel du dieu Cosmopolis ; ce n'est pas devenir réactionnaire, mais meilleur Vaudois ; c'est conserver son originalité battue en brèche par les « tanks » modernes qui nivellent tout.

Parler et honorer le patois, c'est enfin faire œuvre nationale, se rapprocher des confédérés qui, eux, n'oublieront jamais leur dialecte, qui est une barrière solide contre l'invasion de certaines mentalités étrangères.

Et maintenant, s'il est des Vaudois et des Vaudoises qui pensent comme moi, tendons-nous la main et agissons : *N'è reïn dè dzemolà : faut dzavelà !*

EUG. MONOD.

NOS VIEILLES CHANSONS

Il s'est formé récemment à Lausanne, à Bex, à Villeneuve, à Grandson, des groupes de chanteuses qui portent le costume des Vaudoises d'autrefois et s'efforcent aussi de remettre en honneur nos vieux chants populaires. Peut-être ces dames ne seront-elles pas fâchées de trouver ici, de temps en temps, l'un ou l'autre de ces morceaux de chez nous. Celui que nous publions aujourd'hui, très connu dans le vignoble de Vevey et de Lavaux, fut chanté en public pour la première fois à la Fête des vigneron de 1819 ; mais la mélodie, originaire de France, remonte au commencement du XVII^{me} siècle ; c'est celle de la chanson :

Si le roi m'avait donné
Paris, sa grand'ville
Et qu'il me fallût quitter
L'amour de ma mie...

La musique à deux voix en a été obligeamment notée, à l'intention du *Conteur vaudois*, par M. Charles Pflüger, de Lausanne, à qui est due déjà la publication du joli petit recueil intitulé *Chansons du bon vieux temps*, qui se vendait au profit de l'œuvre de la Clé des champs. M. Ch. Pflüger a bien voulu se charger encore de nous donner la mélodie des morceaux qui suivront, ce dont nos lecteurs lui seront sans doute reconnaissants.

REFRAIN DE NOCES

Mélodie populaire.



Por le bin fi - ta Stî bi ma - ri-
Tot in fo - ché - rin Per lê isa - pou-
Vo - lein no on dzor No mette in me-
Quin plai - si por no Bin stî dzor ai-

a - dzor, No vo - lein bin tzan - là De cœur, dè - cœ-
nai - re, Nou - tron bon cou - sin, Sin tan dé ma-
na - dzor, I no fô to - dzor No plair' à l'o-
ma - blio, De vivre à go - go : Rin de com - pa-

rall.

ra - dzo, On pé - tion bet de tzan - son, Pu no
nai - re, S'a-mou-ra-tza dé Su - zon Qu'ef - fo-
vra - dzo, In bin poen' bin fo - ché - rin, On a
ra - blio, Ma por no bin mette in train, Vi - to

Vite. Refrain et danse en rond.
à gauche, puis à droite.

sau - te - rin in rion, You! Nou - tré tzar - ma-
li - vè dé tsa - pon, You! A - voé bon co-
bin - stou prô d'ar - dzin, You! Por ma - ria sa
go - tin nou - tron vin, You! A - voé nou - tré

laire, ô gué! Nou - tré tzar - ma - lai - re.
radz', ô gué! A - voé bon co - ra - dzo.
mie, ô gué! Por ma - ria sa mi - e.
mie, ô gué! A - voé nou - tré mi - e.

• En bien taillant.

La Patrie suisse. — *La Patrie suisse* : du 30 mai, nous apporte sa série de portraits avec S. E. Suad Sélim-Bey, le nouveau ministre de Turquie en Suisse, et M. Georges Humbert, professeur et directeur de musique ; d'actualités, avec la langesmeinde d'Uri, la vente de la « Petite Fleur » à Al, lorf, le cinquantenaire de l'Orphéon de Lausanne-la remise de décorations aux internés, la clinique des internés à Fribourg, l'exposition nationale suisse des beaux-arts à Zurich, la Croix-Rouge internationale à Milan, etc.

LES CHANSONS POPULAIRES

« Aux vendanges, écrit Juste Olivier en 1837, une chanson rustique, entonnée aux portes de Lausanne, se répétait, de refrain en refrain, en chœur alternatif, jusqu'à celles de Vevey. Dans les beaux soirs d'été on dansait sur les places, autour du tilleul, les vieilles rondes nationales, les « coraules » du pays romand ».

Quels étaient les couplets qui égayaient nos pères ? C'est ce qu'est en train de rechercher la Société suisse des traditions populaires. Un membre de son comité, un Vaudois, M. le professeur Arthur Rossat, à Bâle, vient de publier, avec la musique, une première partie des anciennes chansons qu'il a recueillies dans la Suisse romande¹. Cet ouvrage causera peut-être quelque déception à ceux qui sont impatientes de posséder un recueil des vieilles œuvres du crû, car il ne contient guère que les versions romandes des chansons rapportées par les Suisses au service des rois de France. L'auteur a gardé sans doute pour les livraisons suivantes les morceaux plus anciens, éclos chez nous.

Rarissimes sont ces productions de la muse populaire de jadis, du moins au pays de Vaud. Cependant le Vaudois chantait volontiers ; les réformateurs et Leurs Excellences de Berne trouvaient même qu'il chantait trop. Il est vrai que ses chansons avaient la crudité des mœurs du moyen-âge. Un jour, à Orbe, Viret tonna en chaire contre un chant qui commençait ainsi :

Se vo volliai cutchi avoue mē,
Faut traire voutrē tsaussē.

Les filles de la contrée crurent suffisant, pour lui complaire, de changer un mot et de chanter :
« Faut vouradā voutrē tsaussē. »

Une ronde, interdite en 1579, par le gouvernement bernois, avait pour refrain :

Mère, maria-mē,
Que lē tētē me crēssant.

A Lausanne, une femme passionnée pour la danse, fut citée devant le Consistoire pour avoir chanté :

Branlons, branlons les genoux :
Nous n'les branl'rōns pas toujou !

Mais il était des choses plus jolies. A Moudon, une antique ronde disait :

¹ Les Chansons populaires de la Suisse romande, publiées sous les auspices de la Société suisse des traditions populaires, par Arthur Rossat. Fetsich Frères, éditeurs, Lausanne.

Sospiro pa por vo
Vaidē-vo ;
Sospiro por on autro,
Que l'amo mī que vo,
Vaidē-vo,
Que l'amo mī que d'autro.

Dans le Jorat, les jeunes filles rondaient en chantant :

Dzan-Dzâquē Vounāi, lo cognāite-vo pas ?
Dzan-Dzâquē Vounāi, lo cognāite-vo pas ?
— Lo pu bin cognāitrē, m'a prāo zu chautā.
Trāi follī d'ordze et duē d'aveina,
Trāi follī d'ordze et duē de blīia.
Lo pu bin cognāitrē, m'a prāo zu chautā.
Dāi ballē bēguinē m'a zu atzetā.
Trāi follī d'ordze et duē d'aveina
Trāi follī d'ordze et duē de blīia.

Les mères, pour bercer leurs bēbēs, avaient tout un répertoire de mélodies. A Blonay, quand ils pleurnichaient, elles leur chantaient :

Tsanta, pllaura, tsanta, ri ;
Clliou la pouarta de ton courti.
Quan lē ozēi tē vērōnt, tē criērōnt :
Pequa-merda, pequa-son.

En les faisant sauter sur leurs genoux, elles fredonnaient cette ritournelle :

Tro, tro, tro !
Madama dē Brot
L'ē tsesā dein le pacot.
Co que la rēlēvā ?
— L'ē Monsu dē Velā.
— Iō que l'a boutā ?
— Dēssu on trabbliā
Tot einpacotā.

Les morceaux ci-dessus figurent au nombre des plus anciens qui nous soient restés. Quelques-uns remontent probablement à l'époque de Savoie. Plus récentes sont les chansons que nous a laissées la Confrérie des vigneron de Vevey. L'une, qui fut chantée pour la première fois à la fête de 1747, commence ainsi :

Mon valet névau Dzaquē,
I faut no redzōi,
I faut no redzōi, tot no z'invite.
Mets te navuo tsapi, bilantze isemise.

A ces primitives productions de la muse populaire vaudoise se mêlèrent peu à peu les complaintes ou les gaillards couplets qu'apprirent nos soldats au pays par excellence de la chanson. Autrefois très répandus chez nous, ces chants du peuple ne sont plus connus aujourd'hui, pour la plupart, que de fort peu de personnes ; aussi M. Arthur Rossat a-t-il eu beaucoup de peine à les dénicher. Ils se transmettaient oralement, de génération en génération. Ce sont des histoires d'amoureux, de filles délaissées, d'épouses malheureuses, ou des idylles brusquement interrompues par la guerre, des soldats rejoignant leur corps, d'autres ayant achevé leur service et trouvant prise leur place de mari, des aventures tragiques, des drames intimes, des chansons belliqueuses, satiriques ou grivoises. Au cours des âges, ces morceaux ont subi bien des altérations, dans la musique aussi bien que dans le texte. L'une ou l'autre, d'une donnée parfaitement sombre, a fini par se chanter sur un air des plus gais. M. Arthur Rossat a noté scrupuleusement toutes les variantes, patoisées et françaises, des cantons romands.

Qu'un texte n'ait que peu de valeur littéraire ou se soit altéré jusqu'à en être pour ainsi dire incompréhensible, écrit-il ; qu'une mélodie soit banale ou dépourvue de tout cachet, ou présente d'évidentes fautes rythmiques, cette chanson rentrera telle qu'elle dans cet ouvrage, parce que, chantée et transmise par notre peuple, elle acquiert la valeur d'un document que plus tard on sera bien aise de retrouver dans notre collection.

Comme on le voit, le beau livre de M. Arthur Rossat aura, au point de vue documentaire, un prix inestimable. Ce sera en quelque sorte le musée de nos vieilles chansons.

La place nous manque pour en donner des extraits. Citons cependant un fragment de la

complainte du roi Renaud, dont il n'existe pas moins de 59 versions en France, 8 au Piémont et 3 dans la Suisse romande.

A Genève, la première strophe est la suivante :

Quand Jean Renaud de guerr' revint,
Tenant ses tripes dans ses mains,
Sa mère à la fenêtre en haut
Dit : « Voici v'nir mon fils Renaud. »

Dans le Jura bernois :

Un jour le roi entra dans Paris ;
Sa mère alla au-devant de lui.
Réjouis-toi, mon fils Renaud,
Ta femme vient d'accoucher d'un fils.

Dans les Alpes vaudoises :

Ormeau de la guerre revient,
Portant ses entrail's à la main.
Sa mère étant sur le perron
Voit revenir son fils Ormeau.

Ces naïves complaintes reçurent leur coup de mort, sur terre vaudoise, à la révolution de 1798. Dès qu'il eut secoué son joug, notre peuple se mit à chanter des choses qui lui tenaient plus à cœur : la liberté, la patrie. On pourrait presque écrire l'histoire de son affranchissement et de ses premières années de libre nation, en se bornant à citer les chansons où il exhale sa joie et qui sont encore sur toutes les lèvres, le 24 janvier, le 14 avril, et dans toutes les agapes où il célèbre le canton de Vaud, si beau.

Dès lors, grâce à Juste Olivier et à d'autres poètes ; grâce à de nombreux chansonniers et compositeurs ; grâce encore aux sociétés de chant, aux instituteurs, aux écoles militaires, aux étudiants, aux membres du Club alpin, notre répertoire s'est enrichi d'une foule de chansons que le peuple a faites siennes. En les mettant dans sa collection, M. Arthur Rossat sera on ne peut mieux inspiré ; car, de toutes les formes d'art, la chanson est peut-être celle qui est le plus intimement mêlée à la vie. Tout imprégnée de réalité, elle est merveilleusement apte à nous conserver l'image fraîche des mœurs du passé et à nous révéler les traits durables de notre caractère national. V. F.

DEUX POUR UNE

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les dames prétendent posséder voix au chapitre. Au temps de la Rome antique, déjà, la femme revendiquait des droits dont l'homme croyait alors avoir sans conteste le privilège. Elle ne voulait pas que, dans les conseils de la nation, on décidât sans l'avoir consultée, surtout sur ce qui touchait à son domaine. Témoin le fait que voici :

Un magistrat de Rome avait conduit, un jour, son fils au Sénat. Lorsque le jeune homme entra à la maison, sa mère lui demanda ce qui s'était passé à l'assemblée.

— Ma mère, répondit-il, excuse-moi, mais il a été expressément défendu d'en parler.

Il n'en fallait pas plus pour exciter la traditionnelle curiosité féminine. La mère employa les moyens les plus pressants pour vaincre le mutisme de son fils, qui, de guerre las et pour échapper à cette obsession, dit :

— Eh ! bien, on a délibéré s'il serait plus utile à la république de donner deux maris aux femmes que deux femmes aux maris.

La femme du sénateur, inquiète quant au résultat d'une semblable discussion, s'en va sur le champ en informer ses amies. Celles-ci en font autant auprès des leurs. L'émoi est bientôt dans tout le camp féminin.

Dès le lendemain, les femmes s'assemblent autour du Sénat. Elles protestent, disant qu'on ne doit rien conclure, en pareille matière, sans les entendre, et que, du reste, il est plus intéressant de donner deux maris à chaque femme, que deux femmes à chaque mari.

Les sénateurs n'en croyaient leurs yeux ni leurs oreilles. Que voulait dire cet attroupe-